

ASSOCIATION DES GRANDES ORGUES DE CHARTRES

Association régie par la loi du 1.07.1901 et reconnue d'Utilité Publique par décret du 13.10.1977

CONCOURS INTERNATIONAL
D'ORGUE
DE CHARTRES

FESTIVAL INTERNATIONAL
D'ORGUE
DE CHARTRES

ASSOCIATION DES GRANDES ORGUES DE CHARTRES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du mardi 2 juillet 2019 à 16h30 au 16 Cloître Notre-Dame 28000 CHARTRES

Procès Verbal - Compte-rendu

L'assemblée générale a été convoquée conformément aux dispositions statutaires et son ordre du jour a été réglé par le conseil d'administration.

Bien que les statuts ne prévoient pas de quorum il est à noter que plus de 70% des membres sont présents ou représentés. L'assemblée générale peut valablement délibérer.

ORDRE DU JOUR

- Rapport moral et financier & approbation des comptes de l'exercice 2018
- Programme d'activités 2019
- Approbation du budget prévisionnel 2019
- Rénovation du grand orgue de la cathédrale - point de la situation
- Perspectives pour le concours international d'orgue 2020
- Questions diverses

RAPPORT MORAL DE L'EXERCICE 2018

L'année 2018 a comme tous les 2 ans été une année avec concours, plus lourde financièrement, en préparation, et en logistique.

L'activité s'est donc articulée autour de présentations d'instruments pour le Jour de l'Orgue, du Festival, des Soirées Estivales, du concours, d'un concert de promotion du lauréat concours 2018, et d'un concert à Noël.

Le Jour de l'Orgue, opération d'envergure nationale, s'est déployé le **samedi 12 mai 2018** entre les églises Saint Aignan, Saint Pierre et la cathédrale. Le matériel vidéo acquis a à nouveau permis ainsi de montrer en direct au plus grand nombre "l'instrument-orgue", de le rendre plus proche, tant par l'écoute qu'également la vision de ce qu'est la machine. Il est important de montrer que cet instrument sert aussi en dehors de la liturgie, et que c'est bien un instrument de musique 'à part entière'.

Élèves des classes d'orgue des conservatoires de Chartres, de Lucé, et organistes euréliens, se sont ainsi succédés aux claviers de St Aignan et St Pierre.

Deux auditions à la cathédrale : l'une avec projection sur écran à 16h30, avec la participation de P. DELABRE, F. DORNIER et L. BOUIS.

La seconde à 21h30, conjointement à la Nuit des cathédrales qui se déroulait le même soir, touchant un public encore plus élargi, qui là aussi a été particulièrement réceptif à la diffusion vidéo en direct.

ASSOCIATION DES GRANDES ORGUES DE CHARTRES

Association régie par la loi du 1.07.1901 et reconnue d'Utilité Publique par décret du 13.10.1977

CONCOURS INTERNATIONAL
D'ORGUE
DE CHARTRES

FESTIVAL INTERNATIONAL
D'ORGUE
DE CHARTRES

Le Festival 2018, en juillet, août et septembre, a accueilli neuf organistes le dimanche après-midi à 16h15. Le festival a été très suivi par un nombreux public international.

Dimanche 8 juillet	Pierre MÉA (France)
Dimanche 15 juillet	Jean-Baptiste MONNOT (France)
Dimanche 22 juillet	Karol MOSSAKOWSKI (Pologne)
Dimanche 29 juillet	Olivier HOUETTE (France)
Dimanche 5 août	Johann VEXO (France)
Dimanche 12 août	Patrick DELABRE (France)
Dimanche 19 août	Michel BOURCIER (France)
Dimanche 26 août	Vincent RIGOT (France)
Dimanche 2 septembre	Stephen THARP (États-Unis)

Les concerts du jeudi soir, dans le cadre des Soirées Estivales

Proposés à 21h, huit récitals d'orgue ont vu se succéder des intervenants locaux et régionaux, ainsi que trois étudiants des conservatoires nationaux supérieurs de musique de Paris et Lyon.

Jeudi 5 juillet	Daniel GOTTFRIED (Autriche, étudiant CNSMDL)
Jeudi 12 juillet	Adám TABAJDI (Hongrie, étudiant CNSMDP)
Jeudi 19 juillet	Damien COLCOMB (église St Grégoire-St Salomon de Pithiviers)
Jeudi 26 juillet	Frédéric DESENCLOS (professeur CRD d'Orléans, organiste de la Chapelle Royale du château de Versailles)
Jeudi 2 août	Barbara CORNET (France, étudiante CRR St Maur-des-Fossés)
Jeudi 9 août	Françoise DORNIER (Chartres)
Jeudi 16 août	David HIRST (Grande-Bretagne, collégiale Mantes-la-Jolie)
Jeudi 23 août	Raphaël TRARIEUX (Chartres)

Une fois de plus, ainsi qu'on le constate depuis quelques années, ces deux moments musicaux permettent de toucher plusieurs types de public : un public plus « mobile » les dimanches après-midi, et un public plus attentif et de plus en plus nombreux les jeudis soirs, l'atmosphère nocturne particulière de la cathédrale n'y est pas étrangère. L'apport de la retransmission vidéo sur grand écran les jeudis soirs s'avère également un vrai plus, saison après saison.

À noter que Chartres est l'une des rares cathédrales à avoir autant de manifestations musicales.

Le concours international d'orgue « GRAND PRIX DE CHARTRES » a eu lieu en août et septembre 2018. Il était consacré à l'interprétation.

Les épreuves éliminatoires se sont déroulées en l'église Saint Eustache de Paris, les finales en la cathédrale Notre-Dame de Chartres.

Le concours international d'orgue, organisé par l'association, est l'activité majeure tant par la logistique et les moyens financiers que par le renom international qu'il obtient auprès de l'ensemble des organistes du monde entier. Son niveau d'excellence est garanti, depuis l'origine, par le talent et le rayonnement des lauréats du concours, le comité artistique et les membres du jury.

ASSOCIATION DES GRANDES ORGUES DE CHARTRES

Association régie par la loi du 1.07.1901 et reconnue d'Utilité Publique par décret du 13.10.1977

CONCOURS INTERNATIONAL D'ORGUE DE CHARTRES

FESTIVAL INTERNATIONAL D'ORGUE DE CHARTRES

Ce concours, consacré à l'**interprétation** et de très bon niveau, a reçu la candidature de 30 jeunes organistes, représentant 13 nationalités (*Allemagne, Autriche, Biélorussie, Corée du Sud, Croatie, États-Unis, France, Hongrie, Japon, Ouzbékistan, Pologne, Russie, Suède*).

14 candidats ont été présélectionnés par le jury, qui a retenu ensuite six candidats pour les demi-finales, puis trois pour les finales.

L'association a assuré toute l'organisation, la communication et la logistique du concours : accueil des candidats, organisation des répétitions et épreuves, accueil du jury, déplacements, hébergement des candidats et du jury, etc...

Présélection des candidats au printemps 2018. Épreuves éliminatoires du 24 août au 3 septembre 2018. Finales publiques en la cathédrale Notre-Dame de Chartres le dimanche 9 septembre 2018 à 14h00.

Cette logistique est assez lourde de par les lieux et nombre de répétitions et aussi le nombre d'instruments de travail à trouver sur Paris :

- 1^{ère} épreuve éliminatoire en l'église St Eustache de Paris les 29 et 30 août.
- 2^{ème} épreuve éliminatoire en l'église St Eustache de Paris le 3 septembre.
- Répétitions et finales à Notre-Dame de Chartres du 4 septembre aux finales du 9 septembre.

Les lauréats du Grand Prix de Chartres se voient proposer un grand nombre de concerts tant en France qu'à l'étranger grâce aux accords entre les organisateurs de concerts et notre association.

Le jury était composé de 7 membres dont 3 français et 4 étrangers :

Daniel ROTH, président (*France*)
Véronique Le GUEN (*France*)
Olivier VERNET (*France*)

Susan LANDALE (*Grande-Bretagne*)
Jon LAUKVIK (*Norvège*)
Dong-Il SHIN (*Corée du Sud*)
Stephen THARP (*États-Unis*)

Les résultats du concours 2018

Grand Prix d'interprétation : Johannes ZEINLER (*25 ans, Autriche*)
Second Prix : Daria BURLAK (*32 ans, Russie*)
Prix du public : Johannes ZEINLER
Finaliste : Amélie HELD (*21 ans, Allemagne*)

Unanimement reconnu et apprécié par les organisateurs de concerts, le lauréat s'est déjà vu proposer un grand nombre de récitals.

Récital de promotion du lauréat 2018 : le **dimanche 4 novembre 2018** à 10h00, l'association des grandes orgues de Chartres organisait un récital de promotion du lauréat "Grand Prix de Chartres interprétation 2018", l'autrichien Johannes ZEINLER. Ce récital, fort apprécié par un auditoire attentif et nombreux, a été donné sur le grand orgue du Conservatoire à Rayonnement Régional de Paris (CRR) à l'occasion de l'assemblée générale de l'association Orgue en France.

'Noël aux grandes orgues' : le **23 décembre 2018** à 16h00 l'association organisait un concert aux grandes orgues de la cathédrale par Pierre QUEVAL, organiste titulaire du grand orgue Cavallé-Coll/Haerpfer-Erman de l'église St Ignace à Paris.

SECRETARIAT : 22, CLOÎTRE NOTRE-DAME – 28000 CHARTRES
Siège social : Office de Tourisme - Place de la Cathédrale - 28000 Chartres
Tél (33) (0)2 37 36 67 48
e.mail orgues.chartres@yahoo.fr
site : <http://orgues.chartres.free.fr/>

ASSOCIATION DES GRANDES ORGUES DE CHARTRES

Association régie par la loi du 1.07.1901 et reconnue d'Utilité Publique par décret du 13.10.1977

CONCOURS INTERNATIONAL
D'ORGUE
DE CHARTRES

FESTIVAL INTERNATIONAL
D'ORGUE
DE CHARTRES

Ce concert "**Noël aux grandes orgues**" a connu un vif succès devant un public particulièrement nombreux et attentif.

Le rapport d'activité 2018 est adopté à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER DE L'ASSOCIATION - ET APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2018

Le total des ressources de l'exercice 2018 s'élève à 124.420 €. Le résultat net comptable est de 4.389 €.

Le bilan s'élève à 96.049 €, dont 55.840 € de fonds associatifs et 31.500 € de fonds dédiés. Les dettes à court terme et les provisions pour risques s'élèvent à 8.709 €.

Voici l'évolution des principaux postes de l'exercice de cette année 2018, en comparaison avec le dernier exercice comportant le concours (2016) :

Les subventions ont été sensiblement réduites pour un total de 72.505 € (75 000 € en 2016), avec un retour de l'aide du département d'Eure-et-Loir.

Les recettes propres (cotisations, dons, mécénat) augmentent fortement pour un montant total de 33.807 € (+63%), notamment grâce à la contribution importante du mécénat d'Humanis de 9.000 €.

Le total des charges d'exploitation est de 60.480 € (+12%). Les frais de voyage et de déplacement des artistes et des membres du jury s'élèvent à 18.898 € (+9%).

Le montant des récompenses reste inchangé à 8.500 €.

Les salaires bruts, qui comprennent les rémunérations des membres du jury et des artistes, sont stables par rapport à l'exercice 2016 : 41.291 €.

Le résultat d'exploitation de l'exercice présente un solde négatif de 6.127 euros. La reprise de dotations sur les exercices antérieurs, d'un montant de 10.670 €, permet de financer ce déficit, dû aux charges supplémentaires de l'année du concours, et de rétablir l'équilibre budgétaire. L'excédent de 4.389 € sera proposé à l'assemblée générale pour son inscription au report à nouveau.

Le compte de résultat et le rapport des comptes 2018 sont adoptés à l'unanimité.

PROGRAMME D'ACTIVITÉS 2019

- le Festival international 2019

Huit concerts gratuits du 7 juillet au 25 août les dimanches à 16h15. L'édition 2019 verra se succéder aux claviers Johannes ZEINLER (Autriche, lauréat 2018), Jean-Luc ThELLIN (Belgique), Éric LEBRUN (France), Thomas GAYNOR (Nouvelle-Zélande), Brice MONTAGNOUX (France), Eberhard LAUER (Allemagne), Patrick DELABRE (Chartres), Thibaut DURET (France).

- les Soirées Estivales 2019

Sept concerts d'orgue gratuits sont programmés les jeudis à 21h00, sollicitant tant des organistes de la Région Centre-Val de Loire, que quatre élèves des Conservatoires

ASSOCIATION DES GRANDES ORGUES DE CHARTRES

Association régie par la loi du 1.07.1901 et reconnue d'Utilité Publique par décret du 13.10.1977

CONCOURS INTERNATIONAL D'ORGUE DE CHARTRES

FESTIVAL INTERNATIONAL D'ORGUE DE CHARTRES

nationaux supérieurs de musique de Paris et de Lyon, du CRR de Caen, professionnels en devenir :

Seoyoung CHOI (*Corée du sud, étudiante CNSMD de Paris*), Loriane LLORCA (*France, étudiante CNSMD de Paris*), Raphaël TRARIEUX (*Chartres*), Yanis DUBOIS (*France, élève du CNSMD de Lyon*), Tom RIOULT (*France, étudiant CRR de Caen*), Françoise DORNIER (*Chartres*), Jean-Pierre GRIVEAU (*Orléans*).

Autres concerts hors saison estivale

Jour de l'Orgue : le 11 mai, l'association assurera la présentation des orgues de Saint Aignan, de Saint Pierre et de la cathédrale.

Un concert le 25 mai 2019 en association avec l'association des Samedis Musicaux de Chartres - sous forme de concert gratuit, avec le trompettiste Romain LELEU, l'organiste Ghislain LEROY, et la violoniste Cécile LELEU-PEYROL.

Un concert de Noël.

CONCOURS INTERNATIONAL D'ORGUE 2020

28^{ème} CONCOURS INTERNATIONAL D'ORGUE

La communication du concours international d'orgue "GRAND PRIX DE CHARTRES" 2020 et ses modalités va être lancée, ainsi que la préparation de sa logistique toujours très en amont. Cette édition sera consacrée à l'improvisation.

Il aura lieu à la cathédrale de Chartres si l'instrument n'est pas démonté d'ici là, sinon dans une cathédrale de la région Centre-Val de Loire. Le montage des échafaudages a semble-t-il été reporté vers la fin du second trimestre 2019 : le grand orgue sera-t-il opérationnel ? La question a été posée, mais en attente de réponse formelle.

Un maintien du mécénat Humanis se profile malgré le regroupement de nos partenaires par le groupe Malakoff, les contacts sont maintenus.

Le programme d'activité 2019 est adopté à l'unanimité.

BUDGET PRÉVISIONNEL 2019

Année sans concours, le budget prévisionnel est prévu pour un montant de **85.750,00** euros, avec des recettes prévisionnelles des collectivités pour un montant à ce jour prévisible de 23.000,00 € (*sur les 58.000 € de subventions prévus, accord de 7.000 € du Conseil Départemental, et accord de 16.000 € de la Région*) : toutes les collectivités n'ayant pas encore signifié formellement leur subvention.

Le budget prévisionnel 2019 est adopté à l'unanimité.

SITUATION DU GRAND ORGUE DE LA CATHÉDRALE

L'association est particulièrement investie dans le dossier de reconstruction du grand orgue.

SECRETARIAT : 22, CLOÎTRE NOTRE-DAME – 28000 CHARTRES
Siège social : Office de Tourisme - Place de la Cathédrale - 28000 Chartres
Tél (33) (0)2 37 36 67 48
e.mail orgues.chartres@yahoo.fr
site : <http://orgues.chartres.free.fr/>

ASSOCIATION DES GRANDES ORGUES DE CHARTRES

Association régie par la loi du 1.07.1901 et reconnue d'Utilité Publique par décret du 13.10.1977

CONCOURS INTERNATIONAL
D'ORGUE
DE CHARTRES

FESTIVAL INTERNATIONAL
D'ORGUE
DE CHARTRES

Après plusieurs interventions auprès de la direction générale de la création artistique du Ministère de la culture en 2016, une réunion au cabinet de la Ministre de la culture en présence de Monseigneur Pansard, le dossier a été réouvert par l'État et notamment la direction régionale des affaires culturelles du Centre et la direction générale de la création artistique du Ministère de la culture. Plusieurs réunions techniques ont eu lieu à la DRAC au premier trimestre 2017 à laquelle l'association a participé. Il a été fait part à l'administration des attentes et besoins tant sur le plan technique que musical et un document a été remis officiellement afin que ces demandes soient prises en compte.

L'État a confirmé que le coût prévisionnel de l'opération était d'un montant de 2 millions d'euros, sur lesquels l'État a dégagé et confirmé un crédit spécifiquement affecté de 1,6 millions d'euros (*400.000 euros au titre des monuments historiques pour la restauration du buffet + une dotation spéciale de 1,2 million d'euros pour la création de l'orgue neuf*).

Ce montant (75% du budget) est sans précédent dans l'histoire de la construction des orgues en France. Chartres a été placée en priorité devant toutes les autres cathédrales.

Il appartient à l'association d'aider à la recherche de fonds pour compléter, soit 400.000 euros pour boucler le budget et lancer l'opération.

100.000 euros ont déjà été réunis grâce à l'action et au soutien de Chartres Sanctuaire du Monde, des démarches ont été entreprises auprès des collectivités territoriales : Ville de Chartres, Conseil départemental d'Eure-et-Loir, Conseil régional du Centre.

L'association des grandes orgues a consulté un panel des plus grands organistes français pour recueillir leurs suggestions et avis sur le projet musical : cet avis a été transmis à la DRAC en décembre 2018.

QUESTIONS DIVERSES

- fête de la musique : ce jour là, la cathédrale était vide et fermée... ne pourrait-il pas y avoir une manifestation musicale prévue dans la cathédrale, éventuellement menée en accord avec la Mairie (*pour ne pas avoir trop de bruit autour*) ?

Réponse : c'est un jour très compliqué, la cathédrale et ses abords sont très sollicités...

- lors des concerts gratuits, il y a des allées et venues continues de personnes qui n'y assistent pas, et qui génèrent beaucoup de bruit : que pourrait-on envisager pour limiter ce qui est une forme d'irrespect vis à vis du public assistant au concert....

Réponse : des concerts payants, mais plutôt à envisager pour des événements très ponctuels et très particuliers. Pour favoriser la venue de chacun au concert...

- intervention du Père Blondeau : il est important que les visiteurs entrant dans la kité puissent être habités par la présence de Dieu, et l'orgue trouve toute sa place pour cela.

La séance est levée à 18h07.

**ASSOCIATION DES GRANDES
ORGUES DE CHARTRES**
22, Cloître Notre Dame
28000 CHARTRES
Tél. 02 37 36 67 48

SECRETARIAT : 22, CLOÎTRE NOTRE-DAME – 28000 CHARTRES
Siège social : Office de Tourisme - Place de la Cathédrale - 28000 Chartres
Tél (33) (0)2 37 36 67 48
e.mail orgues.chartres@yahoo.fr
site : <http://orgues.chartres.free.fr/>